

A black and white photograph of a bee on a willow catkin. The bee is positioned on the right side of the frame, facing left, and is partially obscured by the fine, hair-like structures of the catkin. The background is a soft-focus view of other willow branches and catkins, creating a sense of depth and texture. The lighting is natural, highlighting the intricate details of the bee and the plant.

Notice paysagère

Frédéric Dellinger
Studio Tironi – Mollard

Rémi Santin – Anthony Tomasino

S6EE Environnements et écosystèmes – ENSAG 2018

Table des matières

Enjeux territoriaux	3
Présentation du site de projet	5
Intentions de projet	8

Enjeux territoriaux

Durant ce semestre nous avons été invités à travailler sur le thème de la résilience face aux inondations, de la construction en zone à risque naturel, en concevant un bâtiment culturel de taille modeste : un musée présentant l'eau et sa relation complexe avec l'Homme au cours de l'Histoire. Le territoire de Fontaine, à l'ouest de Grenoble, est fortement confronté au risque d'inondation notamment, nous pensons donc qu'il y a une véritable opportunité à étudier comment construire dans ce contexte.

Nous avons débuté par une analyse territoriale qui nous a permis d'identifier les enjeux du territoire de la commune de Fontaine, selon différents points de vue : géographique, fonctionnel, socio-économique, patrimoine, réglementaire ou encore paysager, afin d'établir un diagnostic.

Le coeur de ville actuel est situé au niveau des anciens faubourgs de Grenoble au sud-est de la commune, proche du Drac, au niveau des premiers ponts qui ont permis de tracer la route de Grenoble à Valence. On constate une plus forte densité apparente au niveau de ces anciens faubourgs, tandis que le reste du territoire présente une urbanisation assez disparate. On remarque des zones encore assez vides au milieu de zone plus densément bâties, parfois avec des éléments de toutes petites tailles pour le pavillonnaire aux taches plus conséquentes des zones d'activités.

Le territoire est maillé par de nombreux équipements culturels. Souvent porteurs d'activités, ils sont notamment très présents aux alentours de grands ensembles collectifs et au coeur de ville. En revanche, le vieux village et les zones pavillonnaires proches des digues sont très peu équipés.



Carte des surfaces inondables



Carte des zones d'activités culturelles

Les pistes cyclables recouvrent globalement bien l'ensemble de la ville, et les rues où elles sont absentes sont majoritairement des rues résidentielles peu fréquentées. Pour les déplacements à pied, le bus et le tramway prennent le relais pour relier les différents points d'intérêt. La voiture reste malgré tout omniprésente et certains tronçons semblent dangereux ou inadaptés pour les piétons et cyclistes.

La vallée dans laquelle nous nous trouvons est une plaine alluvionnaire. La majorité du territoire de Fontaine a ainsi longtemps été un vaste marécage, comme peuvent en témoigner certains toponymes (« les Îles ») ou encore la disposition spécifique des châteaux et villages sur les premières hauteurs du Vercors. Les sols sont globalement assez instables et l'eau n'est jamais très loin lorsque l'on creuse, malgré le fait que de nombreux ruisseaux traversant la plaine aient été canalisés voire enterrés.

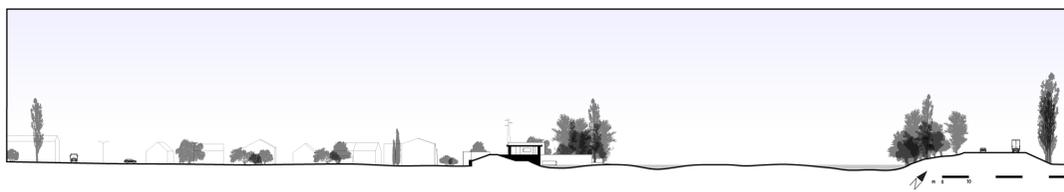
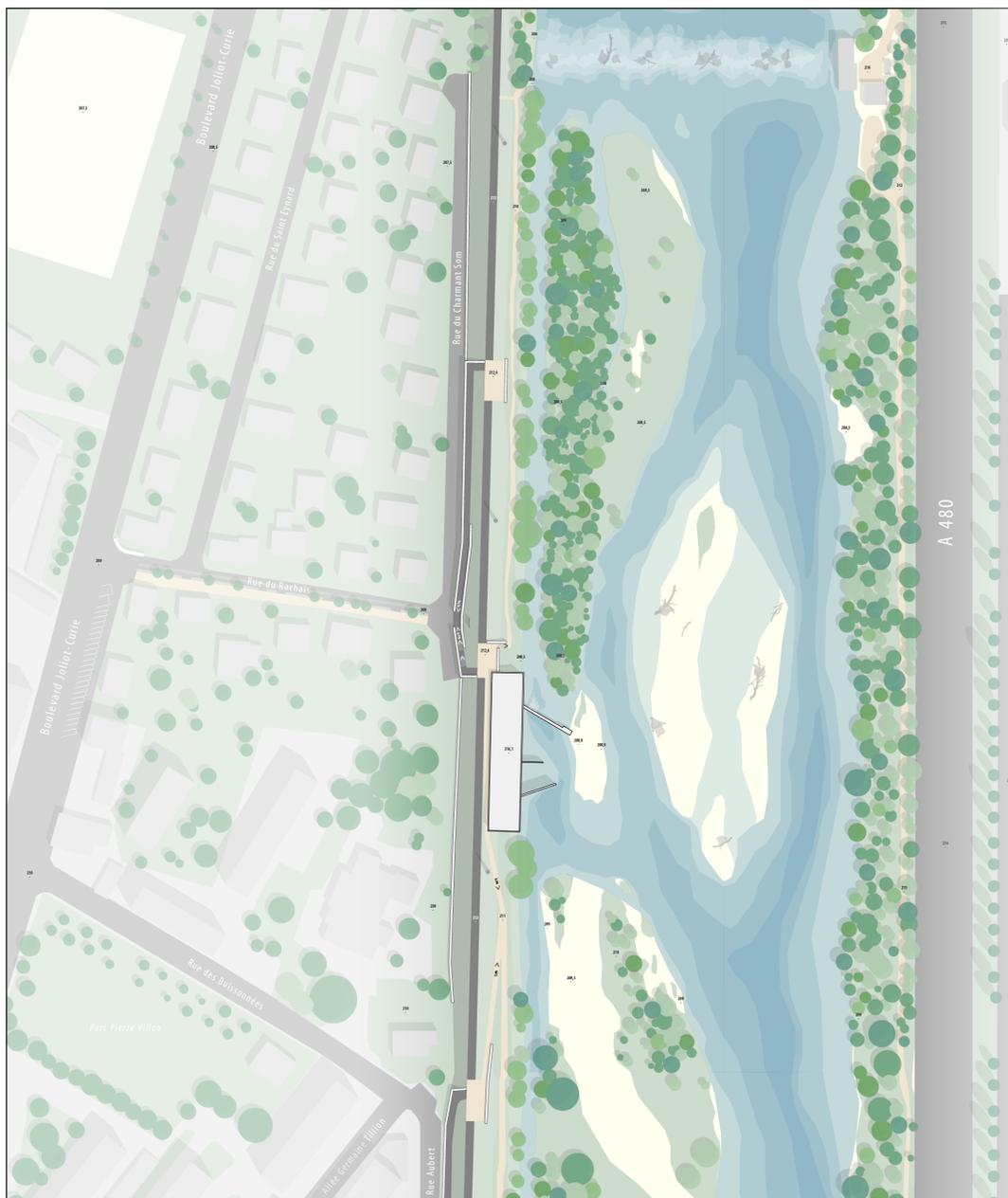
Présentation du site de projet

Nous avons choisi de nous implanter sur la rive du Drac à la limite d'une zone pavillonnaire, pour nous confronter au mieux à des questions socio-économiques, paysagères et naturelles. Une telle situation nous permet en effet de tenter de dynamiser un quartier de Fontaine un peu délaissé d'un point de vue culturel. La relative proximité d'une école peut être à la fois un atout pour la fréquentation du futur musée et l'éveil de la sensibilité des enfants. Ce site de projet se trouve également proche de la confluence du Drac et de l'Isère ; nous nous situons donc proche du point exutoire de deux bassins versants. C'est un lieu où l'eau est très présente et où les risques d'inondations sont bien réels. L'ouvrage de protection actuellement présent semble être en effet une superposition de deux talus distincts de deux mètres de haut chacun ; on peut aisément imaginer que le premier a pu ne pas

être suffisant. Une telle hypothèse peut être étayée par le fait que la crue centennale du Drac est estimée à environ deux mètres. Cet endroit se situe à un emplacement privilégié en ce qui concerne les vues sur le grand paysage. Il est en face d'une percée dans les arbres qui longent la promenade, ce qui donne à voir la Chartreuse – notamment le Néron, la Grande Sure ou le Mont Rachais – de l'autre côté du Drac, le Vercors au-dessus de Fontaine et Belledonne vers le sud-est, à droite de la Chartreuse. Nous nous trouvons aussi au point de départ de la section de la digue qui a été réaménagée aux alentours de 2010 entre Fontaine et Seyssins avec des terrassements en gabions. Ces terrassements ont permis de créer des rampes d'accès en pente douce pour favoriser le passage des cycles et des personnes à mobilité réduite. Trouvant que cet aménagement possédait des qualités non-négligeables, nous avons décidé d'utiliser ces éléments simples – les gabions mis en oeuvre sont des cubes d'un mètre de côté – pour habiller et tramer notre projet.



De gauche à droite : Mont Rachais, Mont Jalla et Bastille derrière les arbres.



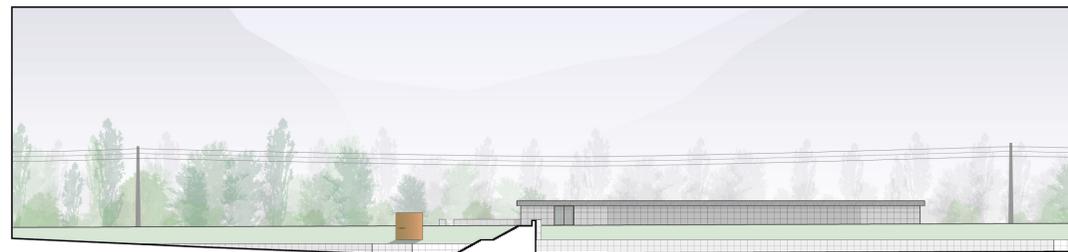
Plan masse - Coupe paysagère

Enfin, cette situation assez particulière peut nous permettre de mettre en valeur la biodiversité actuellement présente sur place. Les bancs de sable créés et déplacés par l'évolution relativement rapide du lit du torrent serré entre ses digues espacées de cent cinquante mètres environ sont parfois colonisés par la végétation, et parfois balayés par une petite crue. Le grand banc de sable à fleur d'eau juste en face de notre projet était recouvert d'une jeune forêt il y a environ six ans, entre temps balayée par une crue. Par ailleurs, on trouve deux grandes îles en aval et en amont du musée. Ces deux îles sont couvertes d'une forêt âgée d'environ cinquante ans à en juger par les photographies aériennes d'archive disponibles. Ces écosystèmes semblent assez riches, d'un point de vue végétal comme animal : le sol fertile produit des arbres très élancés et un sous-bois parfois luxuriant. Cette jeune forêt accueille des espèces animales assez rares en milieu urbain : beaucoup d'oiseaux aquatiques – canards « col vert », cygnes, hérons, martins-pêcheurs – et une certaine diversité de mammifères – petits rongeurs, lapins, renards, castors et même chevreuils. Les lisières souvent occupées par des ronces ou des roseaies denses masquent l'« intérieur » de ces îles à la vue depuis la promenade piétonne ou l'autoroute.

Les enjeux de ce projet étant avant tout tournés vers l'eau, nous avons choisi de donner à voir la force de celle-ci, au moyen de trois murs s'avancant dans un bras secondaire mais néanmoins puissant du lit du torrent.

Intentions de projet

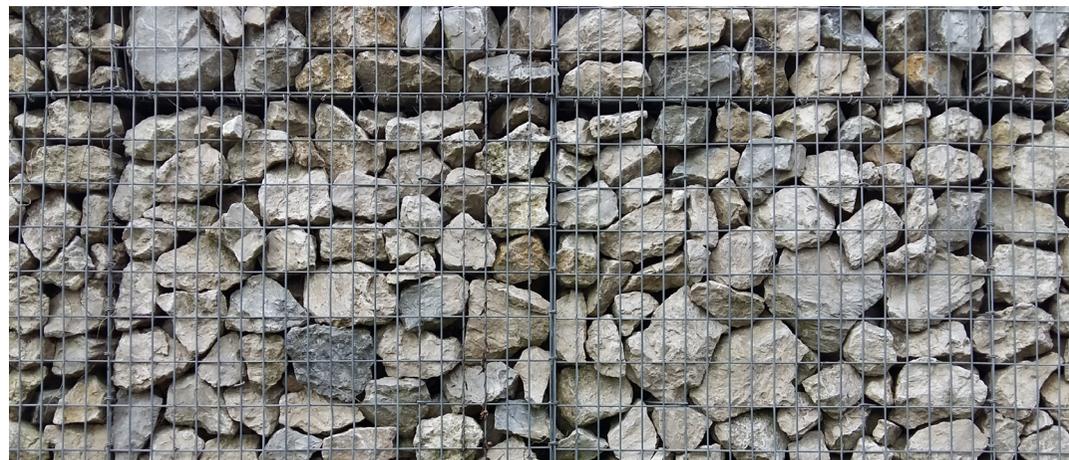
Ces trois murs sont ancrés dans le musée, constitué d'une sorte de boîte allongée le long de la digue. Ce caisson semble consolider la digue existante et est paré de gabion sur ses quatre façades, reprenant un élément fort de l'existant tout en tirant parti des



Élévation côté ville

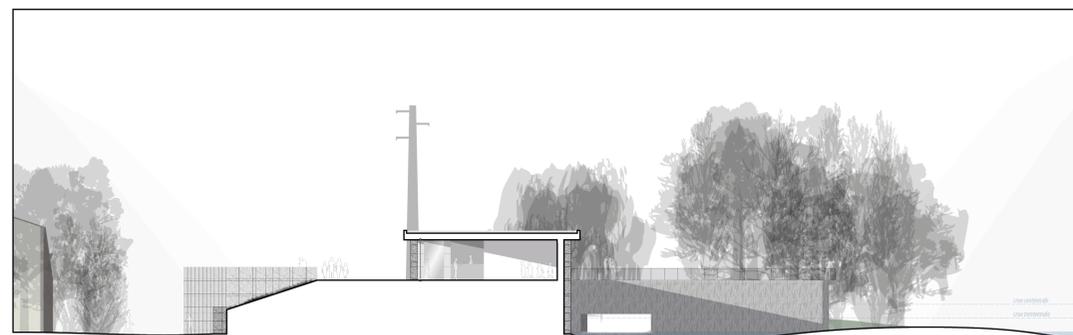
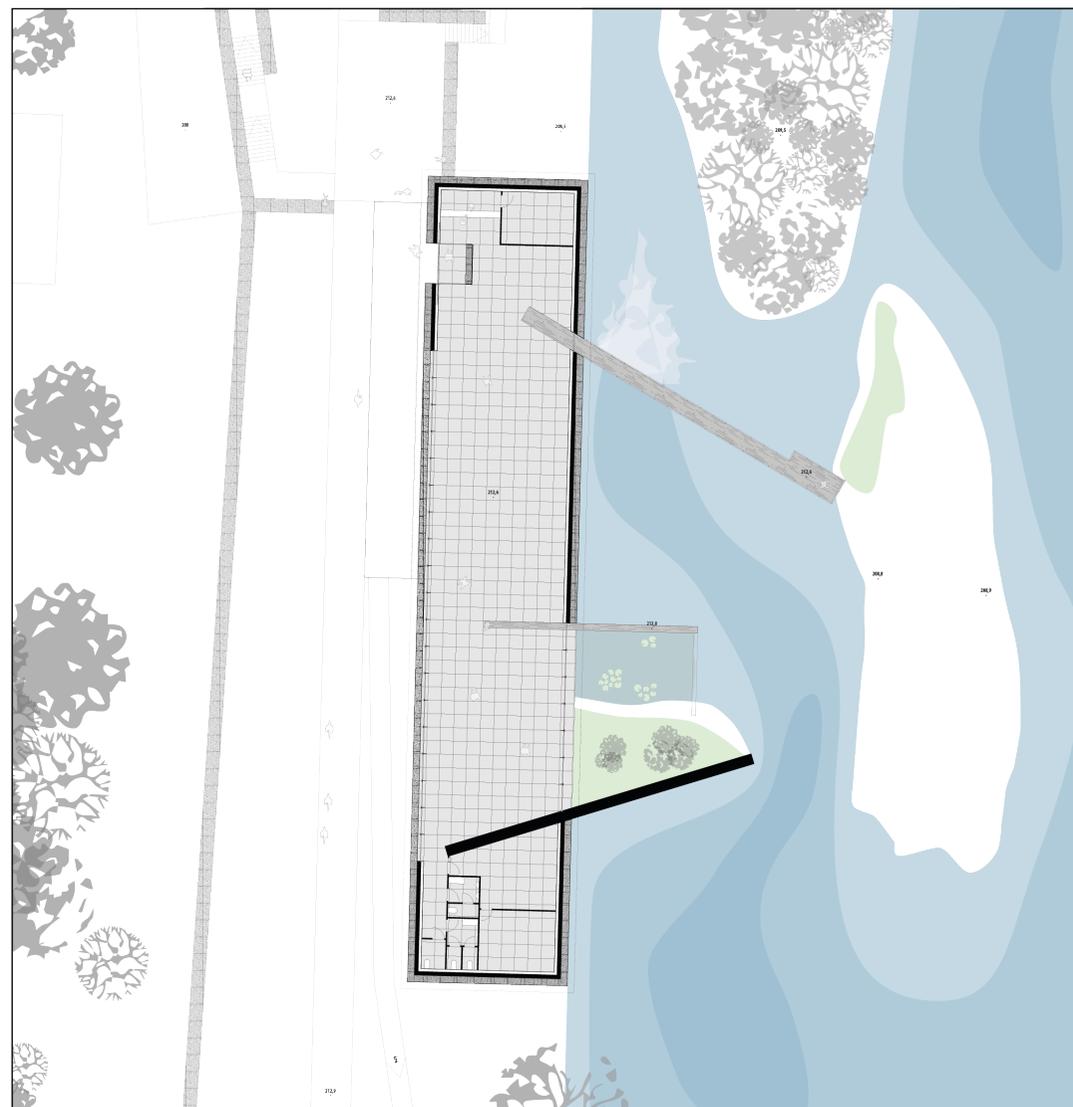


Élévation côté Drac.



qualités de ce matériau. Le gabion déjà présent est en effet simple à mettre en oeuvre de par ses dimensions – un mètre de côté – il est aussi économique, produit localement. Il offre une matérialité singulière, une ambiance minérale très brute et rugueuse, tout en étant réglée par la trame des cages en inox. Leur aspect est changeant selon l'angle de vue : la pierre disparaît derrière la cage métallique lorsque le regard leur est tangent. Nous nous distinguons cependant de l'existant car nous préférons utiliser des gabions auto-stables électro-soudés pour une meilleure tenue dans le temps. Le long de la promenade, au sud-ouest, une longue section de la façade est traitée différemment. Les gabions qui la parent sont « dé-densifiés » et sont traversés par la lumière qui pénètre partiellement à l'intérieur et forme des motifs semblables à un moucharabieh. L'entrée du musée se présente sous la forme d'un renforcement de quelques gabions de cette façade, accueillant un sas. Elle s'articule avec un parvis qui reprend un dispositif existant sur la digue : celle-ci s'élargit ponctuellement au niveau des accès pour proposer un point d'arrêt avec une assise.

Les trois murs qui se jettent dans le Drac s'extraient du musée et viennent contrarier les courants d'un bras secondaire du torrent. Le premier, le plus en amont, vient dévier un courant vers le petit banc de sable qui lui fait face, créant une première chicane. Face à la force de ce courant, il nous semble nécessaire de consolider ce petit affleurement afin qu'il ne disparaisse pas à cause d'une érosion trop rapide. Ce premier mur se prolonge à l'intérieur du musée, définissant une séparation entre l'espace d'exposition et des services. Le deuxième mur, plus court, vient simplement cerner un espace extérieur à l'abri du premier mur, maintenant le courant contre le banc de sable. Ce mur-ci est moins haut que le précédent, ce qui permet de créer à l'intérieur de l'espace d'exposition des usages divers. On peut par exemple imaginer des assises de part et d'autre, il peut aussi devenir support d'exposition,



Plan et Coupe

ou simplement séparation entre deux espaces du musée, selon les expositions, les conférences, etc. Le troisième et dernier mur est suffisamment abaissé et large pour devenir accessible. Si à l'intérieur il ressemble à une différence de traitement de sol, il devient jetée praticable à l'extérieur. Il permet de venir contempler le lit du torrent contrarié par les murs en amont depuis un poste privilégié. Il laisse par ailleurs l'eau passer près de sa base, créant une seconde chicane et des rapides, qui se trouvent alors juste sous le visiteur.

Les murs qui ne sont pas accessibles délimitent un espace au sein duquel l'eau est moins tourmentée. Une petite retenue viendrait clore cet espace et permettrait ainsi à l'eau comprise entre ces murs d'être relativement calme et stagnante, malgré une éventuelle variation de la hauteur de l'eau du torrent. Il serait alors possible d'y intégrer un jardin aquatique comprenant des nénuphars mais également un enrochement mousseux et humide à l'ombre du premier mur. Ce dernier accueillerait de petits arbustes et des herbacées hautes comme des *Leucothoë* de Desfontaines très denses, des laïches, des lierres, et des fougères, qui viendraient compléter ce jardin. De même, le mur ombragé pourra être colonisé de vignes vierges. Tout cela permettra de valoriser cette alcôve où le soleil n'entre que très peu, pour l'empêcher de devenir un lieu de dépôt des déchets charriés par le torrent. Nous espérons faire de ce petit jardin un élément de pause et de calme contrastant avec la force inexorable de l'eau qui passe juste à côté.